





Cadre de travail

Revendications

Pétition

contre la privation de congés des douaniers lors des JOP 2024!

POUR la liberté et le droit : Nos propositions !



Thème

Congés annuels (CA)

durant « la période de référence » (du 01/06 au 30/09/2024)

de rémunération indemnités supplémentaires

zéro garantie

60 à 100% d'effectif requis

Potentiellement 0 € 125 à 375€ bruts/mois max.

pour les « agents <u>directement</u> * impliqués/mobilisés dans la bonne organisation des Jeux » **3**

Dispositif officiel prévu

Restrictions infondées

* NDLR: « directement » = les personnels en poste sur les sites olympiques et en charge de leur logistique...!

Revendications SOLIDAIRES Douanes

Libre choix

rappel du droit à disposer librement des congés annuels toute l'année **2**

Indemnité au niveau du barème en vigueur à la Fonction publique hospitalière (FPH) au sein de l'AP-HP

cat. C: 800 €/semaine
cat. B: 1000 €/semaine
cat. A: 1200 €/semaine

Le minimum acceptable,

c'est le standard ((Paris-spécial ») dispositif DGDDI déjà existant

pour les équipes de renfort, éprouvé avec succès pour les renforts Brexit et le redéploiement aéroportuaire en 2021



charge

surcoûts

des

n A

Majoration

Frais de garde

des enfants

50% du surcoût

pour les douaniers résuisitionnés pour les JO

pris en charge par les agents en leur qualité d'adhérents de la MDD*

* NDLR: = PRIS SUR LEURS COTISATIONS SANTÉ (du c.. qui paie, donc !?). Cela ayant été acté sans l'accord préalable des adhérents eux-mêmes ! Est-ce légal ? Sans que ni la DGDDI ni le Ministère n'aient daigné jusqu'à présent mettre la main au porte-monnaie!

100 % du surcoût

pour toutes et tous

pris en charge exclusivement par l'État employeur

(NDLR: le même État qui a décidé de la tenue des JO - malgré leurs conséquences en France!)



Dérisoire

Achat de tickets en début 2024, distribuables Gratuité des transports en commun au coup par coup aux personnels pour tous les personnels douaniers

* NDLR: organisation à mi-chemin entre un pays sous-développé et l'armée mexicaine

« Passe transport » pérenne

Gratuite des transports en commun pour tous les personnels douaniers et les professions de l^{ère} ligne (personnels infirmiers, enseignants, etc)

Pétition contre la privation de congés des douaniers ! POUR la liberté et le droit durant les JOP 2024 !

https://www.change.org/droit-à-congés-pour-les-douaniers-durant-les-JOP2024

Sources:

- note DGDDI du 07/07/2023 :
- décret n°84-972 du 26 octobre 1984 ;
- **⑤** circulaire PRM (Première ministre) n°6429/SG du 22/11/2023.

